

Afrique du Sud : les jeunes loups de l'ANC face à la vieille garde du parti

@rib news, 04/02/2012 â€“ Source AFPReconnu coupable en appel d'atteinte à l'image et la cohésion de l'ANC, Julius Malema, le chef des jeunes du parti au pouvoir en Afrique du Sud, a perdu samedi une nouvelle manche dans sa lutte contre le président Jacob Zuma, dont il veut empêcher la réélection. Condamné en novembre à cinq ans de suspension, « Juju » a la possibilité de retourner devant ses accusateurs dans les quinze jours pour plaider à nouveau sa cause, et peut-être obtenir une réduction de la peine.

Mais le président de la commission d'appel Cyril Ramaphosa, une figure du Congrès national africain (ANC) reconverti dans les affaires, a précisé que la sanction pourrait aussi être aggravée. En attendant, le jeune tribun, âgé de 30 ans, doit quitter ses fonctions. Il est suspendu avec effet immédiat, a précisé l'ANC Keith Khoza, un porte-parole du mouvement. M. Malema était resté en poste après sa condamnation en première instance, dans l'attente de son appel. Et il ne s'était pas privé, depuis, de critiquer Jacob Zuma, dont il a ouvertement demandé le départ. Ce procès interne au sein d'un parti dominant extrêmement procédurier, qui traîne depuis fin août, est du coup devenu une affaire nationale. « Nous avons une montagne de documents que nous avons dû trier », a relevé Cyril Ramaphosa, notant que le dossier faisait 1300 pages. Julius Malema a été reconnu coupable en appel de deux des trois chefs d'inculpation retenus contre lui en novembre: avoir semé de sérieuses divisions dans le parti et avoir terni sa réputation en appelant au renversement du gouvernement du Botswana voisin (démocratiquement élu). En revanche, la commission d'appel a abandonné l'accusation d'indiscipline, pour avoir fait irruption à une réunion de hauts dirigeants de l'ANC sans y avoir été invité. Mais Julius Malema avait déjà été condamné en 2010 à deux ans de suspension avec sursis pour critiquer Jacob Zuma. Le sursis doit donc tomber. Pour le président Zuma qui est en campagne pour sa réélection, Malema est un encombrant opposant interne. Alors qu'il a participé à sa prise de pouvoir - à l'intérieur du parti en 2007, puis à la présidence du pays en 2009 -, Malema l'accuse maintenant d'être trop mou et de ne pas assez en faire pour la transformation socio-économique du pays. « Juju » est devenu en quelques années l'un des hommes politiques les plus controversés d'Afrique du Sud, se faisant le champion des plus pauvres et s'en prenant régulièrement à la minorité blanche dont le niveau de vie est resté bien supérieur à la moyenne de la population. Il a appelé sans relâche à la nationalisation des mines et à la saisie des fermes exploitées par des Blancs, obligeant dirigeants de l'ANC et ministres à de régulières mises au point, et mettant en péril la crédibilité du gouvernement de M. Zuma. Julius Malema est parallèlement accusé de corruption, et ses détracteurs ne se privent pas de critiquer son luxueux train de vie, qui tranche avec la pauvreté de ceux qu'il dit défendre. Cinq de ses lieutenants qui avaient été condamnés à des suspensions plus modestes, ont aussi vu leur appel rejeté samedi. Les jeunes loups de l'ANC ont prévu qu'ils ne réagiraient pas avant que la direction de la Ligue de jeunesse ait examiné le verdict. S'ils ne sont pas satisfaits de la peine qui leur sera infligée après leur nouveau passage devant la Commission nationale de discipline, ils pourront encore demander au Comité exécutif national, l'instance suprême du parti, de les entendre en dernier recours. Cette procédure pourrait durer jusqu'en décembre. L'ANC sera alors réunie à Bloemfontein (centre), lors d'un congrès au cours duquel Jacob Zuma briguera un second mandat à la tête du parti, ce qui lui permettrait de se succéder à lui-même à la présidence du pays en 2014.